SEANCE DU 10 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix -sept le mardi 10 octobre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué le 3 octobre 2017 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

<u>Présents</u>: Mrs Jean-Claude BAGUET, Robert MABILLOTTE, Frédéric LANGLOIS, Loïc TAPISSIER, Jean-François GOMEZ. Mmes Sophie FOUCAULT, Sophie CHAUMEIL, Isabelle DESHAYES, Annick DUPONT, Isabelle POSTEL, Pascaline HAMONIER.

Excusés : Mr Philippe PICQUE donne pouvoir à Mme Sophie FOUCAULT Mr Patrick DELANDE

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

Observation sur le précédent compte rendu :

- Monsieur MABILLOTTE demande si le courrier officiel de demande d'intervention de Mr DE FRUYDT de Véolia EAU est réalisé ; Mr le Maire indique que cela sera fait prochainement.
- Le compte-rendu indique l'achat de deux guirlandes de Noël alors qu'il fallait comprendre l'achat de guirlandes.
- Pour les travaux sur départementale, Monsieur Alain LETELLIER, conseiller départemental en charge des routes, devra être consulté.

BUDGET 2017: ETAT DES DEPENSES ET RECETTES DE L'ANNEE EN COURS

Monsieur le Maire fait le point sur les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement engagées. Des commandes sont à confirmer pour l'aménagement de la rue du Maréchal de Boufflers, l'achat de fauteuils pour la bibliothèque et l'aménagement des sols de l'aire de jeux.

CONTRAT AIDE DE MADAME CHATILLON MICHELE ET MONSIEUR GRISEL LAURENT

Monsieur le Maire évoque la fin de contrat aidé de Madame CHATILLON Michèle prévu le 31 octobre 2017. Un Contrat à Durée Déterminée pour accroissement d'activité de 12 mois est proposé, à raison de 20 heures par semaine, à partir du 1er Novembre 2017. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition de contrat et autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat.

Monsieur le Maire évoque également la fin de contrat aidé de Monsieur GRISEL Laurent. Un Contrat à Durée Déterminée pour accroissement d'activité de 12 mois est proposé, à raison de 35 heures par semaine, à compter du 1er janvier 2018. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition de contrat et autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat.

INTERVENTION ET FACTURATION - SERVICE TECHNIQUE

Un chiffrage du nombre d'heures d'intervention des employés de la commune de SONGEONS sur les écoles du SIVOS, ainsi que le matériel communal pour l'entretien des locaux scolaires a été établi ; au 31 août 2017, 145 heures sont comptabilisées soit une estimation pour l'année 2017 de 200 heures ; le Conseil Municipal souhaite valoriser ces heures auprès du SIVOS ; cela sera étudié en réunion de SIVOS.

CONTRAT A DUREE DETERMINEE DE MONSIEUR MOULIN MAXIME ET MONSIEUR MAYER GABIN

Le Conseil Municipal fait le point sur les temps de travail des personnels du secrétariat de Mairie.

Monsieur le Maire évoque la fin de Contrat à Durée Déterminée de Monsieur MOULIN Maxime, le 31 décembre 2017. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas renouveler le contrat de Monsieur MOULIN Maxime, et propose l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif sur 25 heures par semaine. Pour assurer l'ouverture quotidienne et le 1^{er}, 3^{ème} et 5ème samedi du mois du secrétariat au public et pour suivre les dossiers de la commune, il semble nécessaire d'accroître le temps de travail administratif au sein de la commune. Une communication de la fiche de poste sera effectuée sur le site internet de la commune, sur la page Facebook et dans les cadres d'information de la commune.

Vu l'absence de Monsieur Hervé THERON, adjoint technique de 1ère classe, en arrêt maladie depuis le 10 novembre 2014 et vu le terme du Contrat à Durée Déterminée le 31 décembre 2017 de Monsieur Gabin MAYER, le Conseil Municipal décide à 12 voix Pour et une abstention, de mettre en place, au bénéfice de Monsieur Gabin MAYER, un Contrat à Durée Déterminée de remplacement, à partir du 1^{er} janvier 2018 à raison de 35 heures par semaine, pour une année.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat.

PROJET DE DELIBERATION SUR LE NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE (RIFSEEP)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet de délibération sur le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP). Ce point sera revenu lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal.

DECORATION DE NOEL : DEVIS

Monsieur MABILLOTTE est chargé de réaliser l'achat de guirlandes.

PROGRAMME DU 11 NOVEMBRE 2017

11 h 15 : Messe en l'Eglise du bourg,

12 h 00 : Formation du cortège et commémoration solennelle au Monument aux morts : centenaire de la Grande Guerre, dépôt de gerbe, Appel aux Morts,

12 h 30 : Vin d'Honneur à la Mairie offert par la Municipalité.

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT 2ème TRANCHE » : CLOTURE DEFINITIVE DU BUDGET ANNEXE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le budget annexe Lotissement la Briqueterie – 2ème tranche » a été ouvert pour la création d'un lotissement de 12 lots à bâtir.

Compte tenu de la vente des douze terrains viabilisés, ce budget n'a plus lieu d'exister.

Il est à préciser que toutes les opérations comptables notamment celles concernant la reprise d'immobilisation ont été réalisées.

En conséquence, il y a lieu de clôturer ce budget annexe et d'arrêter les comptes au 31 décembre 2017 après vérification de leur concordance avec les comptes du comptable public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte la clôture des comptes du budget annexe Lotissement la Briqueterie 2ème tranche »
- Dit que le compte administratif sera voté vu du compte de gestion 2017
- Dit que les services fiscaux seront informés de la clôture de ce budget soumis au régime de la TVA.

PARCOURS SPORTIF: CHOIX DE L'ENTREPRISE

Suite à la consultation basée sur un cahier des charges relatif à la création d'un parcours sportif, 3 devis sont proposés au Conseil Municipal. Le devis de l'entreprise SERV'OISE a été retenu pour un montant de 22 856.62€ TTC. Le suivi des travaux sera assuré par la commission des travaux en collaboration avec la commission Enfance Jeunesse et Sports.

Une demande officielle sera transmise à la commune de GERBEROY pour l'implantation de 4 agrès ; une convention pourra être établie dans ce sens.

DEVIS DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX A PROXIMITE DE LA NOUVELLE PHARMACIE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise EVIA, concernant une mission de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation de travaux d'aménagements des trottoirs faisant face à la nouvelle pharmacie. Le devis s'élève à 1 800€ TTC. Ce devis est accepté.

<u>VENTE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION ZH N°31 AU LIEU-DIT « CHEMIN DE RIFFIN »</u>

Monsieur le Maire ouvre devant le Conseil Municipal trois enveloppes contenant des propositions d'achat.

La meilleure offre présentée par Monsieur Jean-François GOMEZ au prix de 3 625€ est retenue. Monsieur le Maire rappelle que ce projet de vente sera notifié à la SAFER des HAUTS DE FRANCE. Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire ou un adjoint pour signer l'acte de vente.

PROJET DE CONVENTION D'OCCUPATION D'UN LOCAL AVEC MME QUILAN POUR UN ATELIER POTERIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de mise à disposition d'un local par Madame QUILAN afin d'y exercer un atelier d'enseignement de la poterie le mardi de 17h00 à 19h00. Le Conseil Municipal propose à Mme QUILAN une pièce de l'ancien logement de l'instituteur rue de la Gare, le mardi de 17h00 à 19h00 moyennant une indemnité de 15€ par mois. (participation aux frais d'eau et d'électricité).

REFLEXION SUR LES DOSSIERS DE SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES POUR L'ANNEE 2018

Monsieur le Maire propose de présenter pour l'obtention de subvention du Département, les dossiers suivants :

- Le chantier pour la réfection des trottoirs de la Place du Franc-Marché ainsi que le cheminement piétonnier des enfants entre l'école primaire et la cantine scolaire.
- L'étude /diagnostic sur l'église.

QUESTIONS DIVERSES

Mr DUMARS informe le Conseil Municipal:

- Qu'un courrier a été reçu en Mairie de la part de Monsieur AMIARD Jean-Luc, locataire Route de Dieppe qui souhaite donner congé pour le 31 décembre 2017.
- Une enquête publique pour la vente de la sente située entre les deux bâtiments de la Maison Familiale Rurale, route de Dieppe, est en cours. Le Conseil Municipal sera convoqué dès la fin de l'enquête pour la clôture définitivement et confirmer la cession de la sente à la Maison Familiale Rurale.
- Qu'un courrier de Madame Nicole CORDIER, conseillère départementale déléguée chargée du patrimoine, a été reçu en Mairie. Suite à la demande de subvention de la commune, Madame CORDIER se rendra dans notre commune le 25 octobre 2017 à 16h45 afin de découvrir l'église « Saint Martin ».
- Une réunion du Conseil de la Vie Sociale aura lieu le jeudi 19 octobre 2017 à 14h00 à la Résidence
- « Le Château » Temps de vie ; l'EPHAD a obtenu l'accord de l'Agence Régional de Santé pour créer un nouvel établissement. Monsieur le Maire précise qu'il a informé aussitôt le Président de la Communauté de Communes de la Picardie Verte de cet accord. En effet, cet accord ouvre la possibilité à « Temps de Vie » de continuer son projet de nouvel établissement sur la zone de développement dont l'aménagement est désormais de la compétence de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.
- La CCPV lance une étude de faisabilité sur la zone de développement ; le Conseil Municipal souhaiterait connaître le contenu de cette étude.
- Remerciements de la famille de Monsieur Jacques HAMONIER à l'occasion de son décès.
- -Une manifestation est organisée par le Ciné Rural 60 autour de la Grande Guerre, en 2018.
- Remerciements de l'association BOUTS D'CHOU pour la subvention octroyée.
- L'EMION organise un Bal Folk le samedi 14 octobre 2017.
- L'inauguration de la station-service aura lieu le samedi 21 octobre à 9h30.

Monsieur MABILLOTTE informe le Conseil Municipal:

- Organisation pratique de l'inauguration de la station-service.
- Une procédure de reprise de certains chemins par la commune est possible ; Monsieur le Maire doit en faire la demande.
- Dans le cadre de l'aménagement du carrefour à proximité de l'école primaire, une clôture doit être mise en place pour délimiter le terrain entre la commune et la Maison Familiale Rurale et un choix d'essence sera à effectuer pour planter de nouveaux arbres.
- Les travaux de gravillonnages n'auront pas lieu cette année.

Monsieur MABILLOTTE évoque l'estimation de certains travaux ainsi que le traitement de plusieurs dossiers :

- Aménagement des bordures de la rue de la Briqueterie : 20 000€,
- Aménagement des trottoirs route de Dieppe : 50 000€,
- Aménagement des bordures du hameau de Séronville : 68 000€,
- Marquage route de Dieppe,
- Vente du terrain à Ludovic DEMUYS à réaliser,
- Panneau BC fermetures dans la zone artisanale à commander,
- Salle des associations : il y a des soucis d'intendance (chauffage, lave-vaisselle),
- Peinture du terrain de tennis : la 2^{ème} couche est à réaliser, Monsieur AUGUSTO sera contacté.

Monsieur BAGUET informe le Conseil Municipal :

- Peinture de la borne électrique sera effectuée prochainement.
- Remerciement à l'attention de Monsieur Bernard NOTTEBOOM pour l'entretien de la haie de Séronville.
- Monsieur GOMEZ demande l'état d'avancement de la vente du terrain à côté de la Clinique Vétérinaire ; le permis de construire a été déposé et son étude est en cours.
- Monsieur GOMEZ demande l'état d'avancement de l'aménagement des espaces verts autour de la stationservice ; des plantations de haies auront lieu cet hiver.
- Monsieur LANGLOIS informe le Conseil Municipal :
 - Des problèmes de déjections canines aux écoles maternelles.
 - Monsieur François DEGRAEVE réclame l'installation de la place de jour pour son habitation sise 6, Rue des champs.
 - La création d'un parking vélos sur la place de la Halle et à proximité de l'église pourrait être étudiée. La commission de travaux pourra prendre en charge ce dossier.
- Madame DESHAYES souhaite un compte-rendu de la réunion avec les commerçants.

Monsieur DOR, Président de la CCPV et Monsieur ENJOLRAS, Président du Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise étaient présents, ainsi que de nombreux artisans, commerçants et entreprises de SONGEONS. Mr ENJOLRAS a réalisé un exposé sur l'état du commerce d'un point de vue général ; un point a été réalisé sur la zone de développement de Songeons (prise de compétence de la CCPV et lancement d'une étude de faisabilité). Il a été précisé le souhait de ne pas implanter de commerce alimentaire dans cette zone et de certaines entreprises locales de s'y implanter.

- Madame FOUCAULT informe le Conseil Municipal :
- Concernant le PLUIH, un questionnaire sera envoyé pour débat à la prochaine réunion de Conseil Municipal.
 - Rappel sur l'organisation de l'arbre de Noël 2017.

La séance est levée à 00 heures 37 minutes.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 14 novembre 2017 à 19 h 30.